

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 29 (1921)
Heft: 4

Artikel: À propos de Davel et de trois portraits données récemment au musée du vieux Lausanne
Autor: Bridel, G.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-23650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

A PROPOS DE DAVEL ET DE TROIS PORTRAITS DONNÉS RÉCEMMENT AU MUSÉE DU VIEUX LAUSANNE

(Avec planche)

Communication faite le 10 novembre 1920,

à l'Assemblée générale du Vieux-Lausanne.

M. Rodolphe Bergier, Ingénieur des mines, un homme d'un grand savoir et d'un esprit fort original, est décédé dans notre ville en février 1920. Il portait un vif intérêt à l'histoire vaudoise et en particulier à celle de la ville de Lausanne, dont sa famille est bourgeoise depuis plus de quatre siècles. Rappelons en passant que la famille Bergier est, avec la famille Gaudard, hélas ! bientôt éteinte sur terre vaudoise, la plus ancienne famille bourgeoise de Lausanne encore existante, et qu'elle a fourni de tout temps à notre ville des magistrats et des ecclésiastiques de mérite.

L'attachement de R.-A. Bergier au passé de notre cité s'est manifesté entre autres par la généreuse pensée de léguer à notre musée du Vieux-Lausanne divers objets : livres, tableaux et portraits d'une réelle valeur. J'ai pensé qu'il y avait lieu d'attirer l'attention de nos membres et amis sur cet enrichissement de notre galerie de portraits et de leur signaler ce qui en fait l'intérêt.

De ces trois tableaux, deux ne nous arrêteront pas très longtemps, non qu'il n'y eût aussi bien des choses à en dire, mais il faut nous borner et nous réserver surtout pour le troisième, qui est plus spécialement l'objet de notre courte étude sans prétention.

Voici d'abord FRANÇOIS-LOUIS ALLAMAND, originaire des Ormonts, fils de Thomas Allamand, régent au Collège. Il naquit à Lausanne en 1709, fut pasteur à Ormont-dessus, Bex et Corsier, puis de 1773-84, il fut professeur de grec et de morale à l'Académie de Lausanne et pourrait bien avoir demeuré alors dans une maison de la Cité derrière, qui appartenait à son frère ; c'est le n° 2 actuel, celle qui est précédée d'une cour et a appartenu successivement aux familles Allamand, Dapples, Guisan et Du Plessis.

Fr. Allamand se distingua dans son enseignement par une vaste érudition, servie par une exposition lumineuse et logique. Plusieurs de ses contemporains l'eurent en grande estime. Gibbon dit de lui : « un des plus beaux génies que je connaisse ». Paul Rabaut l'appelle un « génie vaste et hardi... ».

Il composa de nombreux ouvrages d'apologétique, pour répondre entre autres à Diderot ; *l'Anti-Bernier ou Dict. de théologie*. Son portrait ¹, dont l'expression n'est pas quelconque, certes, passa sans doute aux mains de la nièce d'Allamand, laquelle épousa Rod.-Guillaume Bergier, grand-père du donateur. N'est-ce pas là une de ces figures intéressantes comme on en voit bien quelques-unes chez nous, alliant une expression pétillante d'esprit et pleine de finesse, à la charpente un peu fruste et énergique du montagnard. En attendant une biographie plus étendue, M. Eug. Ritter lui a con-

¹ On trouvera une reproduction de ce portrait à la page 347 de *l'Histoire du Canton de Vaud*, par P. Maillefer.

sacré une notice fort bien faite dans la *Revue historique vaudoise* de 1903. Rappelons aussi que M. P. Maillefer a publié dans la même Revue, en 1898, une partie de sa correspondance avec Voltaire, grâce déjà à la complaisance de R.-A. Bergier.

Le second portrait est celui de NICOLAS BERGIER, seigneur de Forel, né en 1686, mort en 1741, époux de la dernière des Estavayer. Le regretté Benjamin Dumur lui a consacré une étude très complète, basée en partie sur les « livres de raison », rédigés par lui et sa femme ; ces articles ont paru dans la *Revue historique vaudoise* de 1911 ; comme tout ce qu'écrivait l'ancien président Dumur, ils sont d'une lecture très attrayante ¹.

Nicolas Bergier posséda à Lausanne divers immeubles, entre autres les Bergières, la maison n° 24 de la Palud, et la maison de la place St-François, remplacée aujourd'hui par la maison Manuel, puis à Moudon, du fait de sa femme, le château, dit d'Estavayer, à l'entrée de la ville en venant de Bressonnaz.

Le tableau à l'huile qui le représente en costume de chasseur fut peint par Barthélemy Guillebaud, un artiste genevois qui n'était pas sans talent.

Nicolas Bergier avait dans sa jeunesse servi dans les armées de Hollande, dans le régiment de Sturler. L'ingénieur R.-A. Bergier descendait d'un frère cadet de Nicolas.

Le troisième portrait est celui d'un des frères aînés de Nicolas, le pasteur JEAN-PIERRE BERGIER (M. DE PONT) 1685-1748 ; il nous arrêtera un peu plus longtemps. Une note du testateur nous dit que ce fut un ami de Davel et qu'il l'assista tant pendant son emprisonnement qu'à l'échafaud.

¹ A ces articles est joint une bonne reproduction du portrait de Nicolas Bergier.

La donation de ce portrait à notre Musée nous a fourni l'occasion d'étudier un point d'histoire qui nous avait souvent intrigué : quels sont au juste les ecclésiastiques qui jouèrent un rôle lors du procès du major Davel, et, subsidiairement, quels sont ceux que Charles Gleyre a fait figurer dans la toile bien connue exécutée en 1850, pour le Musée de Lausanne, à la demande du gouvernement.

Si vous interrogez ceux que les questions de ce genre intéressent, ou si vous ouvrez tel des livres de notre histoire nationale, vous obtenez parfois des réponses contradictoires ; cela vient en une certaine mesure des doubles noms que portaient chez nous les membres des familles possédant des fiefs, puis il se trouve aussi que deux membres de la même famille — la famille Bergier précisément — sont en cause et cela prête à confusion, enfin quant au tableau de Gleyre, il nous présente deux pasteurs assistant Davel, alors qu'il ressort des textes que *trois* ecclésiastiques entourèrent le martyr de l'indépendance vaudoise sur le tertre fatal et qu'un quatrième est cité à propos de cette lugubre tragédie.

En dehors des pièces officielles du procès, le récit détaillé le plus ancien de l'entreprise de Davel et de sa tragique issue est celui qui figure dans l'ouvrage anonyme paru en 1726 avec l'adresse d'Amsterdam et sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des troubles arrivés en Suisse à l'occasion du Consensus*. C'est l'ouvrage classique sur cette période agitée de notre histoire et il est d'autant plus précieux qu'il a pour auteur le jeune ministre Barthélemy Barnaud, qui fut du nombre de ceux qui refusèrent de signer la formule de Consentement et serment d'association exigée par Berne.

Si les pièces de la procédure sont tout à fait et naturellement muettes sur la question qui nous occupe, il n'en est pas de même de cette relation contemporaine de l'événement. Elle contient des données assez complètes. En outre, il est

bon aussi de tenir compte d'une note finale de la magistrale étude de Juste Olivier sur *le Major Davel*, parue en 1842. Dans cette note, Olivier transcrit des passages d'une relation manuscrite contemporaine des faits de 1723, qu'on venait de lui communiquer. Il n'y a, me semble-t-il, pas de raison pour lui refuser créance, car elle a les allures d'un récit sincère émanant d'un témoin oculaire et bien informé. Ce n'est pas un habitant de Lausanne qui l'a écrite, et il est bien regrettable que J. Olivier ne nous ait pas dit l'origine de ce manuscrit, perdu sans doute aujourd'hui.

Dans ces récits, nous rencontrons les noms de quatre ministres. Fixons la part prise par chacun d'eux aux événements.

C'est en première ligne M. le pasteur de Saussure qui est chargé d'aller porter à Davel la sentence de LL. Excellences. Il est accompagné d'un collègue, que nous retrouverons tout à l'heure. *Louis-César de Saussure* était non pas — comme on l'a dit à tort — le premier Pasteur de Lausanne, mais l'un des deux Premiers Pasteurs et, de fait, il était au second rang, ou comme on disait alors : le second Premier Ministre. Fils d'un pasteur Marc-Elie, Louis-César était né en 1680 et devait donc avoir 43 ans en 1723.

Le manuscrit, transcrit en abrégé par Olivier, dit que de Saussure était « de semaine » à cette date, c'est pour cela que lui incombait le douloureux devoir d'annoncer au Major sa condamnation à la peine capitale et de faire lors de l'exécution le sermon d'usage pour admonester le peuple. Ce sermon de circonstance, prononcé à Vidy tôt après la harangue de Davel, nous a été conservé in extenso et on l'a souvent publié. Le texte choisi est emprunté au livre des Proverbes : « Il y a telle voie qui paraît droite à l'homme, mais dont les issues mènent à la mort. » (XIV, 12). Avec plus de courage que de prudence, de Saussure rendit hommage aux qualités du Major. Ch. Monnard a dit qu'« il fut ingénieuse-

ment courageux ; tout en blâmant en paroles l'entreprise du rebelle, il justifia ses motifs et corrobora ses reproches ». LL. Excellences en prirent ombrage naturellement. Elles se firent communiquer le discours en question, le bailli reçut l'ordre de citer le pasteur pour le sermonner et l'exhorter à plus de circonspection à l'avenir. Quelque temps plus tard, pour une raison futile dit-on, on relégua dans une cure de campagne, à Lonay, l'un des premiers pasteurs, de Lausanne. C'était en 1726. Il y mourut en 1744. C'est du moins ce que dit Verdeil, et qui est à peu près vrai ; mais la vérité complète est — comme toujours — plus compliquée, et M. le professeur Vuilleumier nous l'a fait connaître dans un article de la *Revue historique vaudoise* de 1895, à laquelle nous avons fait bien des emprunts. En réalité, L.-C. de Saussure était déjà mal noté à Berne avant l'entreprise de Davel, du fait de l'attitude que ce ministre avait prise dans l'affaire du Consensus.

De Saussure n'avait rien du courtisan : dans une troisième occasion en mars 1726, lors d'une installation de bailli, un discours de de Saussure déplut à LL. Excellences, qui suspendirent pour six mois l'imprudent prédicant de Lausanne. Après ce temps, il préféra ne pas remonter dans la chaire de la ville et, après un temps d'inaction, il fut nommé à Lonay, c'était au reste une des meilleures cures de la classe de Morges, à laquelle on l'avait dévolu ; Verdeil l'appelle : le vénérable de Saussure ; en réalité, en 1723 il n'avait que 43 ans à peine.

Le collègue de de Saussure, le Premier ou Grand Ministre, *Gabriel Bergier*, était un homme distingué, âgé alors de 64 ans. C'est encore dans des notes de M. Vuilleumier, qu'on a bien voulu me prêter, que je glâne quelques données sur ce ministre : Il avait été pasteur-diacre à Lausanne de 1685-91, professeur d'hébreu à l'Académie, puis de nou-

veau pasteur dès 1700. Il est doyen de la Classe dès 1704.

Lors des troubles du Consensus, il fut le chef du parti dit des Modérés. « Il jouissait à Lausanne, dit M. Vuilleumier, d'une grande considération et d'une popularité du meilleur aloi ; excellent pasteur, qui avait l'ambition de travailler au Pays de Vaud à une œuvre de réforme intellectuelle et morale analogue à celle qu'accomplissait J.-F. Osterwald, à Neuchâtel, ou J.-A. Turretini, à Genève. »

Gabriel Bergier est cité à deux reprises à propos de Davel. Lorsque MM. de Saussure et de Pont vinrent lui annoncer sa condamnation, ils lui dirent, d'après la note citée par Olivier, que des ministres lui seraient envoyés continuellement pour le consoler. Davel répondit qu'il n'en avait pas besoin... ; « le salut ne dépend pas de la dernière heure ; il influe sur toute la conduite et les dispositions de cœur de toute notre vie. Si toutefois MM. Depont et de Bionnand (sic) veulent venir me voir, ils me feront plaisir ; mais, cette nuit, je veux être seul ; je veux me recueillir et entrer dans le détail des péchés que j'ai commis dans le cours de ma vie. Si M. le doyen Bergier me vient voir demain matin, ayez la bonté de lui dire qu'il soit court... » Ceci pourrait laisser supposer que Davel ne tenait pas beaucoup à la visite du plus âgé des pasteurs de Lausanne ; pourquoi ? nous l'ignorons.

Le dimanche, lendemain de l'exécution, Gabriel Bergier prêcha sur l'événement de la veille. Son sermon, nous dit Olivier, ne fut pas autant une apologie que le discours de son collègue, le pasteur de Saussure. Cependant il rendit indirectement à Davel cet éloge d'avoir voulu « mettre fin à l'injustice et faire régner la justice, ramener l'abondance, procurer la liberté à ceux qui sont opprimés », d'avoir eu en cela « de belles et grandes vues, à les considérer en idées et d'une manière générale et pourvu qu'on en fasse une juste

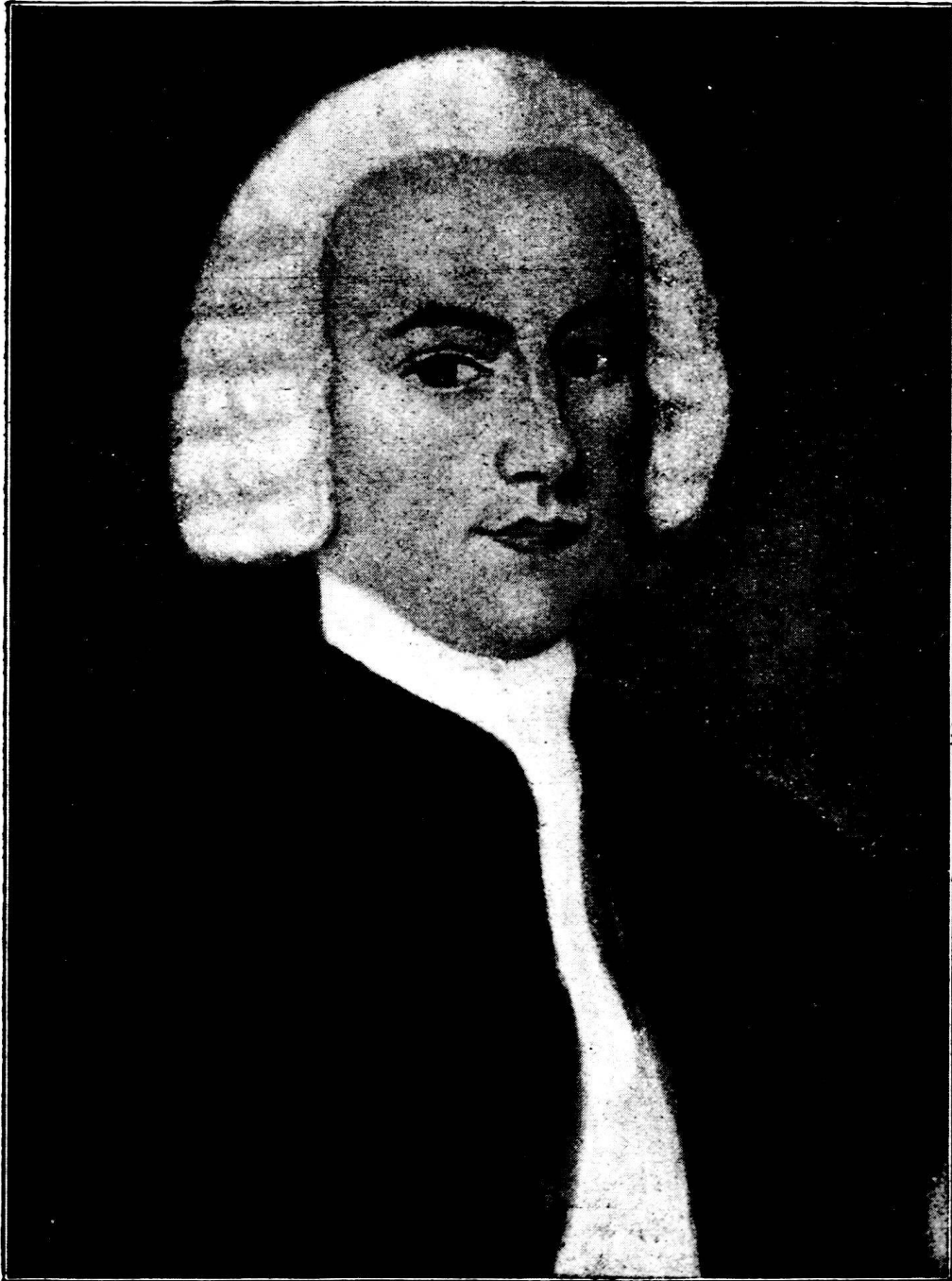
application », lui reprochant surtout de « s'être laissé éblouir par ce but relevé », il déplora son sort, sans désespérer non plus de son salut, et saisit cette occasion de faire, à toutes les classes, une très vive remontrance sur les vices publics et privés qui avaient poussé Davel à son entreprise.

Berne se fit aussi soumettre le texte de ce discours ; LL. EE. ne firent aucune observation sur ce prêche. G. Bergier, l'ayant écrit de mémoire, fut sans doute enclin à l'adoucir ¹.

Mais, il y a un second pasteur Bergier mêlé à l'histoire de Davel. Propre neveu de Gabriel, *Jean-Pierre Bergier* était plus jeune de vingt-six ans, et avait alors trente-huit ans. Il est en général désigné sous le nom de *M. de Pont*, du nom d'une petite seigneurie située sur territoire fribourgeois, non loin d'Oron. Ce fief appartient aux Bergier pendant quatre-vingts ans environ.

Né en 1685, Bergier fit ses études de théologie en partie à Genève, en partie à Lausanne. Il fut quelque temps sous-diacre à Lausanne et aumônier du régiment suisse de Villars, en Hollande, puis fut nommé pasteur au Mont et Romanel, et demeura alors à Jouxens. Sa piété personnelle et l'indépendance de pensée, dont il fit preuve dans les débats autour du Consensus, l'avaient rapproché du mystique qu'était Jean-Daniel-Abram Davel, malgré une différence d'âge de 15 ans. Il avait accompagné de Saussure lorsque celui-ci alla annoncer à Davel l'arrêt de mort. Le major spécifia qu'il s'entretiendrait volontiers avec M. de Pont, et son ami et contemporain M. de Bionnens, dont nous allons parler. Et ce sont ces deux mêmes ministres que Davel désira avoir à ses côtés pour la descente à Vidy. Au décès de son oncle Gabriel, en 1736, Jean-Pierre Bergier fut appelé à lui succéder à

¹ Dans ses *Pages d'histoire lausannoise*, p. 97, B. van Muyden parle de Gabriel et de Jean-Pierre Bergier en attribuant au second ce qui concerne le premier et vice-versa.



JEAN-PIERRE BERGIER, Seigneur de Pont,
Pasteur au Mont-Romanel, puis à Lausanne.

1685-1743.

(D'après le portrait du Musée du Vieux-Lausanne.)

Lausanne, où sa prédication était, paraît-il, très appréciée. Il fut à son tour élu doyen de la classe de Lausanne et mourut en 1743. C'est son portrait que le musée du Vieux-Lausanne vient de recevoir.

A côté du nom de M. de Pont dans l'histoire de Davel, nous voyons cité celui de *M. de Bionnens* comme ayant été encouragé par le condamné à venir le visiter, puis à marcher avec lui jusqu'au lieu du supplice.

Celui qu'on désignait sous ce titre était *Théodore Crinsoz de Cottens et Bionnens*, âgé alors de trente-trois ans, jeune homme d'une grande indépendance de vues et de caractère. Bien que consacré, il ne put exercer le ministère pour avoir refusé, en 1722, de signer le serment d'association et la formule de consentement dite du Consensus. Cette attitude lui avait valu précisément l'estime et l'amitié de Davel. Orientaliste distingué, il s'occupa de traduire des livres saints, et de publier un curieux ouvrage sur l'Apocalypse. Il fut au nombre des fondateurs et bienfaiteurs des Ecoles de charité de Lausanne¹.

Les textes semblent prouver que les trois ministres qui avaient accompagné Davel à Vidy montèrent tous les trois avec lui sur l'échafaud. La note finale publiée par Olivier dit expressément : que son auteur « étant resté sur l'échafaud exprès pour l'examiner de plus près dans son dernier moment, attacha fixement sa vue sur les manchettes du major qui ne firent pas le moindre mouvement, ce qui prouve qu'il ne fut nullement ébranlé ».

Le peintre Gleyre n'a représenté que deux ecclésiastiques aux côtés du martyr de l'indépendance vaudoise : s'est-il rendu compte qu'il n'était pas strictement fidèle aux données

¹ B. van Muyden (*Pages d'histoire lausannoise*, p. 266) parle de Bergier de Bionnens et de Crinsoz de Cottens comme ayant entouré Davel. Il faut lire Bergier de Pont et Crinsoz de Cottens et Bionnens.

historiques ? peut-être s'en est-il volontairement affranchi parce qu'il lui convenait qu'il en fût ainsi pour la balance de son tableau.

L'un des deux ministres, celui qui serre la main de Davel, semble âgé, on le désigne sous le terme de *vénérable* ; de fait, la différence entre MM. de Saussure et Bergier n'était que de dix ans environ. Il est bien probable que ce sont ces deux pasteurs qu'il faut chercher dans le tableau ; à savoir d'une part, le pasteur qui a joué le rôle officiel, puis l'un des deux amis, sans doute celui qui était le plus connu à Lausanne et dont le nom était resté dans toutes les mémoires.

Nous avons donc dès à présent au musée de l'Evêché les traits de ce sympathique ministre, et, à défaut de portrait de Davel, nous sommes heureux de posséder celui d'un de ses amis les plus fidèles, témoin de la scène tragique du 24 avril 1723.

En manière de conclusion à ces quelques notes, me sera-t-il permis d'attirer l'attention de notre bienveillant auditoire sur la nécessité d'inscrire très exactement au dos de chaque portrait de famille les noms et dates des personnages représentés, et cela sans retard, pendant qu'on est encore sûr de leur identité. Que de portraits de toutes dimensions, depuis le grand tableau à l'huile jusqu'à la délicate miniature, que les générations précédentes nous ont transmis sans prendre la précaution de nous en dire les noms ! quels regrets, pour un ami du passé, d'être incapable de déchiffrer ces énigmes et de devoir se résigner à ignorer toujours auquel de ses ascendants appartient cette austère et vénérable figure de magistrat, cette brillante tête d'officier ou ce ravissant minois de jeune femme.

Que de confusions et de bévues commises et perpétuées dans ce domaine parce que, privé de renseignements précis, on a attribué à tel membre de la famille paternelle un por-

trait provenant de l'ascendance maternelle ; enfin, que de portraits se sont vu cédés à l'antiquaire, parce qu'ils demeureraient muets sur leur origine et rebelles à toute identification ; chez l'antiquaire ils ne tarderont guère à trouver des acheteurs, parvenus enrichis en quête de vieux portraits et de faux ancêtres.

Mesdames, messieurs, faites donc faire, je vous en prie, demi-tour à tous vos portraits de famille, photographies y comprises, et s'ils ne sont pas revêtus de légendes en règle, inscrivez dès ce soir ce que vous savez de certain sur leur compte : noms, dates, profession, auteur de la peinture, et de qui vous la tenez, les testaments sont à cet égard une mine précieuse de renseignements.

Vos après-venants vous en béniront et pour moi, j'aurai la douce conviction de n'avoir pas perdu ma soirée.

G.-A. BRIDEL.

LES ARCHIVES DE NYON¹

Depuis quelques années la Municipalité de Nyon fait procéder, par nos soins, à des travaux de revision et de classement dans les archives de cette commune, dont l'importance au point de vue historique est bien connue de tous nos érudits.

C'est pourquoi, nous croyons utile de donner quelques détails sur leur formation et les vicissitudes par lesquelles elles ont passé au cours des siècles.

Installées dans la sacristie de l'ancienne Eglise de Notre-Dame, aujourd'hui le temple paroissial, ces archives se composent de plusieurs fonds bien distincts, savoir ceux de :

¹ Résumé d'une notice historique, lue par l'auteur à la séance du Conseil Communal de Nyon en date du 24 mars 1920.